

Délibération
Du Comité Syndical
Du 04 juillet 2024

Acte certifié exécutoire compte tenu de :

sa publication sur le site internet du SITAC le 17/07/2024

sa notification faite le

Et de sa réception en préfecture le 15/07/2024

Id S2low : 062-256204033-20240704-F1_04_07_2024-DE

Le président du SITAC,
Philippe MIGNONET



F1 : Budget 2024 – Frais d'études – Opérations d'ordre budgétaires

Rapporteur : Monsieur Michel HAMY, Vice-président du SITAC délégué aux Finances

Conformément aux instructions budgétaires et comptables M43, les frais d'études enregistrés au compte 2031 et suivis de réalisations sont virés au compte d'immobilisation 23 pour les travaux en cours ou 21 pour les opérations terminées.

Sur avis favorable du Bureau, le Comité :

- **DECIDE** de procéder aux opérations d'ordre budgétaires suivantes sur le chapitre 041 :

En recettes

Compte 2031 – Frais d'études : 68 596 €

Total des recettes : 68 596 €

En dépenses

Compte 2181 – Installations générales, agencements, aménagements divers : 68 596 €

Total des dépenses : 68 596 €

Les crédits nécessaires sont inscrits par décision modificative n°1 au Budget 2024.

ADOPTE A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme,

Le Président

Philippe MIGNONET



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération F1 du 04 juillet 2024 – Budget 2024 – Frais d'études – Opérations d'ordre
Détail des montants transférés pour amortissement

Objet des études sur le 2031	Montants (et n° inventaire de l'étude)	Compte d'amortissement
Détection de réseaux BHNS	63 250 € (2019-10)	2181
Levés topographiques – rampe d'accès Caisse d'Epargne	465 € (2020-21)	2181
PEM – Contrôle de l'implantation des quais bus	4 101 € (2021-26)	2181
Levés topographiques – aménagement d'un quai bus à Saint-Tricat	780 € (2023-24)	2181
<u>Total opérations d'ordre :</u>	68 596 €	

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 04 JUILLET 2024 HOTEL COMMUNAUTAIRE

L'an deux Mille vingt-quatre, le jeudi quatre juillet, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis s'est réuni à l'hôtel communautaire de Grand Calais Terres et Mers à Calais sous la présidence de Monsieur Philippe MIGNONET, sur la convocation qui lui a été adressée le lundi vingt-quatre juin.

Présents :

Titulaires :

Monsieur Sébastien CASTELLE
Madame Anne DECAESTECKER
Monsieur Bernard DELALIN
Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE
Monsieur Jean-Michel DORET
Madame Thérèse DUPUY
Monsieur Michel HAMY
Monsieur Frédéric HENOT
Monsieur Jean-François LACROIX
Monsieur Guillaume LOEUILLEUX
Monsieur Fabrice MARTIN
Monsieur Philippe MIGNONET
Monsieur Yves SANDRAS
Madame Frédérique VAN ROOY

Suppléants :

Monsieur Dominique DARRE
Monsieur Patrick CROMBEZ
Monsieur Ladislas LOZANO

Excusés :

Monsieur Guy ALLEMAND
Madame Patricia BASSET
Madame Natacha BOUCHART, pouvoir à Philippe MIGNONET
Monsieur Guy BEGUE
Monsieur Patrice CAMBRAYE
Monsieur Guy HEDDEBAUX
Monsieur Jean-Marc LEROY
Monsieur Jacques MERLEN

Absents :

Monsieur Marc BOUTROY
Madame Adeline DECLERCQ
Monsieur Laurent LENOIR
Madame Laurence LOUCHEZ
Monsieur Hugo MARCOTTE-RUFFIN
Monsieur Jean-Luc MAROT
Madame Maité MULOT-FRISCOURT
Madame Corinne NOËL
Madame Claudia ROBERT